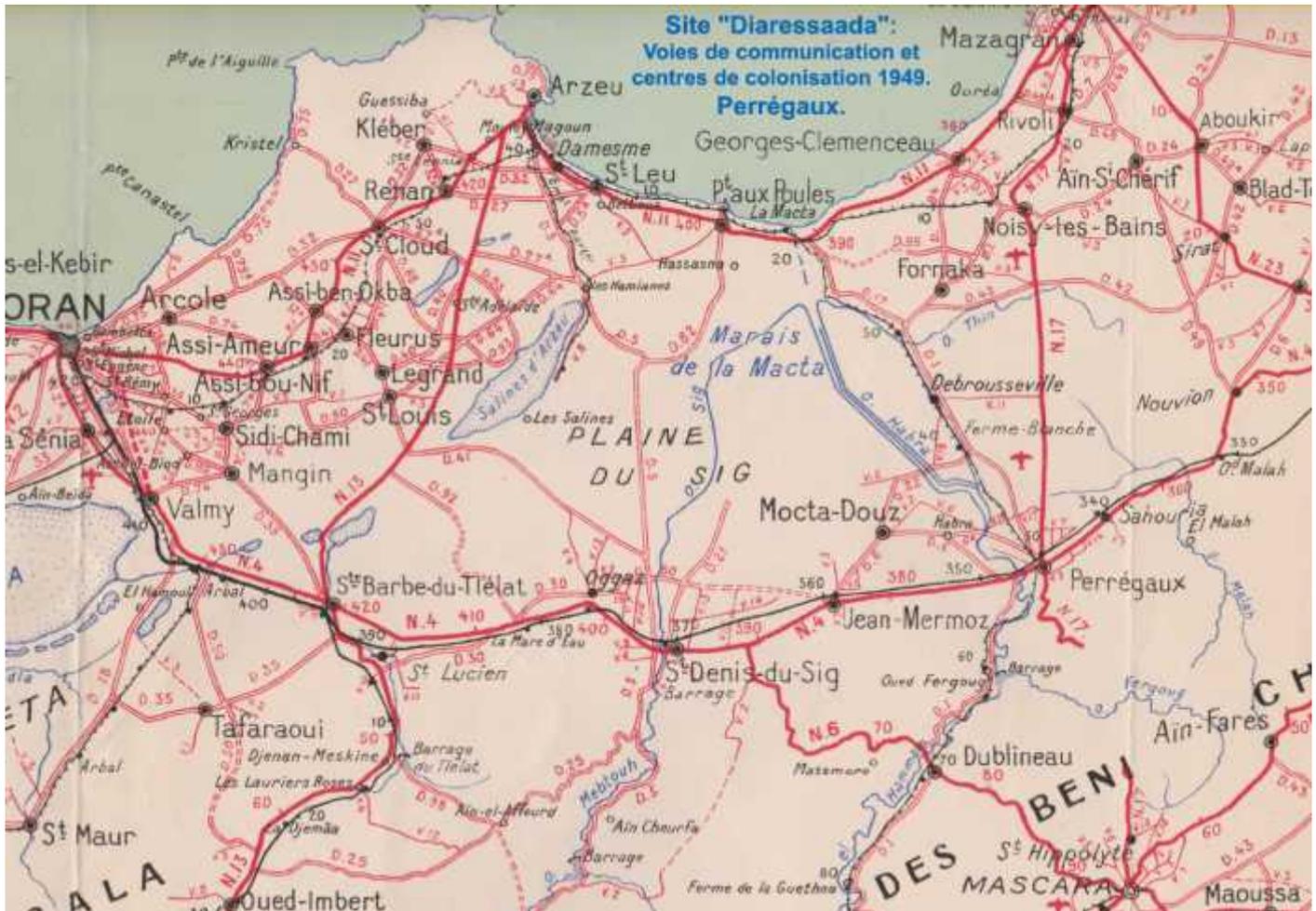


MOCTA DOUZ

Dans l'Ouest algérien, à 8 km au Nord-ouest de PERREGAUX, sur la départementale n°6 pour se rendre SAINT DENIS DU SIG (à 17 km) via JEAN MERMOZ (à 5 km).



Climat semi-aride sec et chaud

HISTOIRE

Seules quelques ruines romaines, datant du premier siècle après J.-C., témoignaient d'une ère jadis florissante et réduite à néant par les invasions des Vandales, puis des Arabes. Ces ruines étaient les vestiges de l'ancienne ville « CASTRA NOVA ». Carrefour des routes venant d'ALBULAE (AÏN TEMOUCHENT) et de PORTUS MAGNUS (SAINT-LEU), elle occupait, au pied des monts du Tell et sur la rive droite de l'Oued el Hammam, une place stratégique.

PRESENCE TURQUE  1515-1830

La plaine de l'HABRA était difficile à parcourir à cause des broussailles, d'un bois de tamarins et des marais parcourus par des troupeaux nomades de moutons et de bœufs. Les tentes des BORDJIA qui surveillaient le passage de l'HABRA pour le compte des Turcs, ne rappelaient guère l'ancienne cité de CASTRA-NOVA.



La rude et vénale tyrannie des Turcs et des Maghzènes avait tué toute activité. A l'arrivée des Français, le pays présentait un aspect lamentable. Nos troupes avançaient à travers une terre inculte, abandonnée, livrée aux pâturages. Les flancs du djebel TOUAKES et une grande partie de la plaine étaient recouverts de palmiers, lentisques et jujubiers. La montagne portait de nombreux thuyas. Les marécages insalubres rendaient dangereux le séjour dans la plaine. Au milieu de cette désolation, vivait une population clairsemée et misérable, habitant sous la tente ou dans de pauvres gourbis réunis quelquefois en douars, entourés de quelques cultures.



Embouchure de l'HABRA

Les événements militaires qui s'étaient succédés sans interruption depuis le 4 janvier 1831, date de la prise de possession d'ORAN par le général DAMREMONT n'avaient pas permis de s'occuper sérieusement de la colonisation.



Charles Marie Denys comte de DAMREMONT (1783/1837)



Thomas-Robert BUGEAUD (1784/1849)

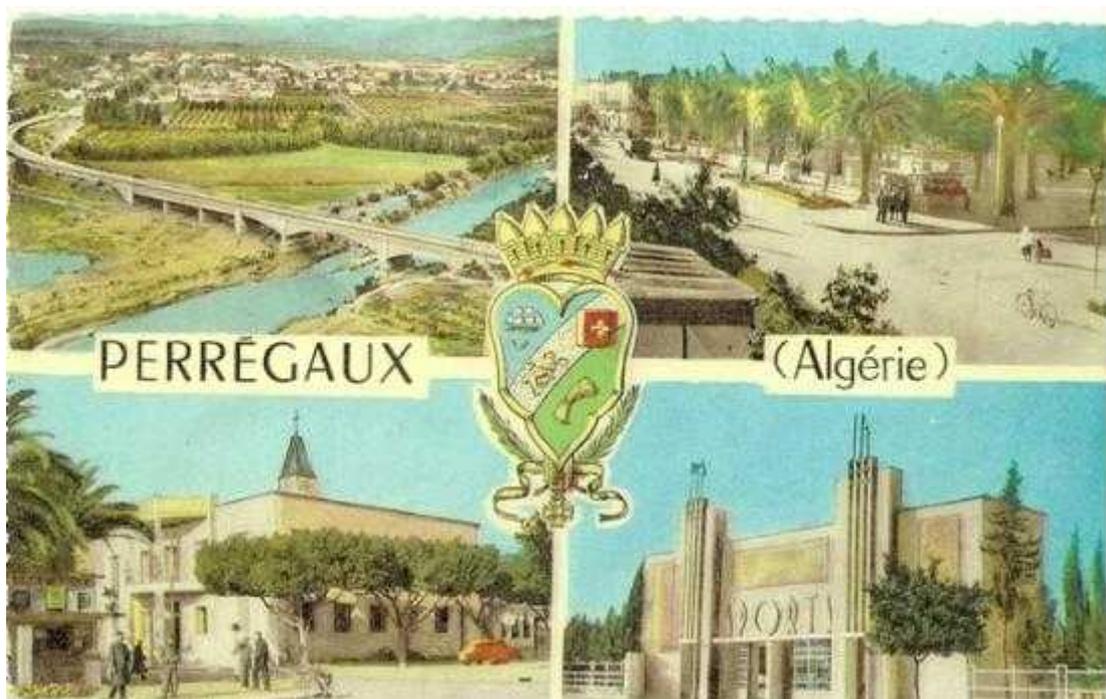
Ce ne fut guère qu'à la fin de l'année 1845 que, grâce à l'activité et à l'énergie déployées par le général BUGEAUD aidé des généraux LAMORICERE et CAVAI GNAC, et du colonel PELISSIER, la province d'ORAN se trouva peu à peu pacifiée.

Au 31 décembre 1845 on comptait sept centres de colonisation, comprenant une population agricole de 447 habitants ont été créés, dont celui de SAINT DENIS DU SIG.



De 1846 jusqu'en 1851, un nouvel essor fut donné à cette mise en œuvre et le système qui fut adopté consista à transformer graduellement les redoutes ou les camps retranchés en villes et en centres de colonisation autour desquels rayonneraient d'autres centres.

Dès lors un progrès considérable fut accompli où il faudrait un volume pour décrire les péripéties par lesquelles eurent à passer les immigrants de cette époque et où 30 nouveaux centres virent le jour dont celui de PERREGAUX.



Dans les deux périodes qui suivirent (1861 à 1866) la marche de la colonisation fut presque nulle. Les seuls centres qui aient été créés sont BOUGUI RAT et **MOCTA DOUZ** en 1862.

Le hameau européen de MOCTA- DOUZ fut créé en 1862 par Jean Baptiste NOUVION, préfet d'ORAN et confirmé par le décret portant création daté du 28 août 1862. MOCTA-DOUZ se trouve être implanté au centre de la plaine.



MOCTA DOUZ vu du ciel



J. Baptiste NOUVION (1833/1898)

Jean-Baptiste NOUVION

Jean-Baptiste NOUVION (1833-1898) Préfet d'Oran sous le Second Empire.

Entré dans la carrière préfectorale, il débuta comme chef de cabinet des préfets du Var et de la Vienne, puis de son oncle Gustave MERCIER-LACOMBE, directeur-général des Services civils de l'Algérie et conseiller d'État.

De 1859 à 1861, Jean-Baptiste NOUVION est le plus proche collaborateur de Gustave MERCIER-LACOMBE qui aux côtés du Gouverneur Général a la responsabilité des affaires civiles de l'Algérie. Bien que plus jeune, NOUVION entretenait des relations très amicales avec le Maréchal Aimable PELISSIER, duc de Malakoff et devait travailler à ses côtés pour la préparation du budget de l'Algérie qui était présenté au Conseil d'État. À la mort du Maréchal PELISSIER en 1864, la direction générale des affaires civiles est supprimée et l'établissement du budget revint au Ministère de la Guerre.

Sous-préfet de Philippeville (Algérie) de 1862 à 1870, il accueillit l'empereur Napoléon III lors de son escale à Philippeville le 28 mai 1865 (second voyage de l'Empereur en Algérie) et l'accompagna tout au long de sa visite dans la province.

La proclamation de la République et la chute de l'Empire provoquèrent la cessation des fonctions de Jean-Baptiste NOUVION comme représentant du gouvernement impérial. Philippeville connut une brève période de trouble au cours de laquelle, Jean-Baptiste NOUVION dut réaffirmer comme représentant du Pouvoir, qu'il n'avait d'ordre à recevoir que du Gouvernement légal. L'ouvrage consacré à MERCIER-LACOMBE, relate comment le Préfet NOUVION au cours d'une de ces journées de trouble *saisit un excité sur le perron de la préfecture et lui en fit rouler toutes les marches au milieu des applaudissements de la foule gagnée par son attitude courageuse*. Rentré en France, il fut nommé Intendant militaire de décembre 1870 à juillet 1871 puis Sous-préfet de Saint-Nazaire.

Il retourne en Algérie comme Préfet d'Oran (Algérie), poste qu'il occupa de 1873 à 1879. Dans ce département, il encouragea vivement la viticulture, préconisa la création de comptoir d'escompte pour faciliter le crédit aux colons et enfin proposa la création de sociétés de colonisation par l'initiative privée. Ces différentes actions ont fait l'objet de plusieurs circulaires qui ont reçu une grande publicité et l'approbation unanime, à une exception près, de la presse algérienne. Mis en indisponibilité, il fut rappelé à l'activité comme Commissaire enquêteur du service de la propriété indigène en Algérie, puis de nouveau admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Théodore MONBRUN, à la séance du Conseil général d'Oran, le 7 octobre 1899, pouvait dire « *qu'en aucune période depuis la conquête, et dans un espace de six ans, il n'a été fait en Oranie un effort plus considérable* » : création de villages, ouverture de routes, construction de barrages, plantations d'arbres, aménagement des eaux.

Les volumes du conseil général et des rapports annuels du département d'Oran de 1873 à 1879 outre le centre de Nouvion, témoignent de :

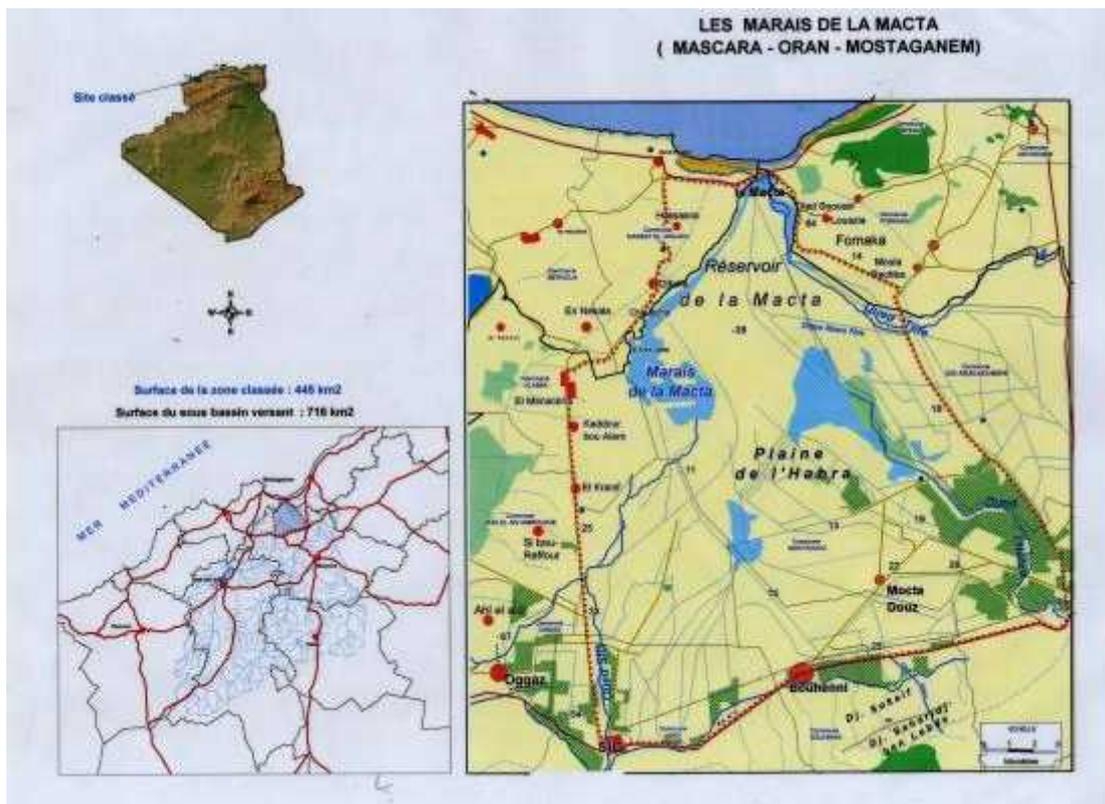
- l'agrandissement des centres de OUILIS, INKERMANN, TIFFILES, SIDI-LHASSEN, SAINT-AIME, HABRA, OUED TARIA, AÏN FEKAN, ZARAUOLA, et TERNY,
- et la création des centres de CHABAT EL LEHAM, HAMMAM BOU HADJAR, ARLAL, BOU-HENNI, L'OUGGAZ, SAINT-LUCIEN, **MOCTA DOUZ**, BLAD TOUARIA, SIRAT, SAHOURIA, CASSAIGNE, BOSQUET, RENAULT, HAMODENA, EL ROMRI, OUED DJEMAÂ, LES SILOS, FROHA, PALIKAO, MAOUSSA, OUED-ARIA, FRANCHESSI, AÏN FARES, THIERVILLE, MERCIER LACOMBE, EL KECAR, LAMTAR, AÏN EL HADHAR, TABIA, OUED IMBERT, AIN FEZZA et TEKBALET.



1862 : DÉCRET IMPÉRIAL portant création d'un centre de population du 28 août : Un centre de population de 25 feux est créé, il prendra le nom de MOCTA DOUZ sur un territoire agricole de cent huit hectares est affecté à ce centre de population, conformément au plan.

1870 : Centre de population créé par décret du 28 août 1862, érigé en commune de plein exercice par arrêté préfectoral du 22 septembre

1878 : Le centre de MOCTA-DOUZ, créé en 1862, a été agrandi
Ce village est situé dans la plaine de l'HABRA à 6 kilomètres de BOU HENNI (futur JEAN MERMOZ) au milieu de terres irrigables qui ont été vendues aux enchères par l'Etat, et sur lesquelles s'élèvent, aujourd'hui, de nombreuses fermes.



Le territoire proprement dit de MOCTA-DOUZ n'a qu'une contenance de 108 hectares, qui ont été divisés en 25 feux (foyers). En créant ce village l'administration n'avait en vue, dans le principe, que de faire un centre où viendraient se grouper les industriels dont le concours pouvait être utile aux habitants de la plaine. Quoique ce but n'ait pas été complètement atteint, ce village est devenu néanmoins, par sa situation même, le siège de la Commune de Plein Exercice qui a été institué sur ce point, et la nécessité d'un agrandissement se faisait sentir depuis longtemps.

L'agrandissement effectué ne comporte que 100 hectares qui ont été répartis entre 10 familles de colons algériens (français d'Algérie). Il n'aurait pas été possible de lui donner une plus grande extension, sans léser considérablement les intérêts des Indigènes fixés sur ce point, et sans entrer dans des dépenses qui auraient été hors de proportion avec le but poursuivi.



Les marécages de cette région

La population de MOCTA DOUZ avant l'agrandissement était de 726 habitants, possédant 6 482 têtes de bétail et 268 instruments agricoles ; le nombre de maisons construites était de 39 ; le chiffre des hectares cultivés s'élevait à 924 ; il y a été planté 6 650 arbres et 6 hectares de vigne.

Cet agrandissement a permis de doter le centre de MOCTA-DOUZ : d'une école-chapelle, d'une conduite d'eau, d'un abreuvoir, qui ont donné lieu à une dépense de 44 000 francs à laquelle la commune a contribué pour une somme de 7 000 francs.

Le chiffre des indemnités d'expropriation s'élèvera à la somme de 6 000 francs.

Les terres sont prises sur le douar partiel de l'HABRA qui fait partie du douar-commune des ATBA-DJELLABA.

1878 : Les plantations cotonnières sont faites par M. DUFETRE et par M. BRUNEAU Félix qui est aussi le maire de MOCTA-DOUZ.

1881 : Pour lutter contre les spéculateurs la revente des concessions à des indigènes est défendue pendant un laps de dix ou de douze ans.

1888 : La commune est agrandie par décret du 25 septembre.

BILAN de l'année 1888 concernant MOCTA-DOUZ

Démographie : Année 1888 : 1274 habitants dont 135 Français,

Superficie Totale : 17 253 hectares,

Blé tendre : 7 ha surface cultivée 97 quintaux (qx) récoltés,

Blé dur : 613 ha cultivés 8178 qx récoltés,

Orge : 648 ha cultivés – 9969 qx récoltés,

Avoine : 202 ha cultivés – 2924 qx récoltés,

Mais : 208 ha cultivés – 3301 qx récoltés,

Vigne : 100 ha cultivés – 1450 hl récoltés,

Oliviers : 200,

Maisons : 89

1905 : Invasion des sauterelles. BRUNEAU Félix, propriétaire, maire de MOCTA- DOUZ

1927 : Le village MOCTA-DOUZ a été inondé avec ses cultures et ses habitants, complètement isolés, ont dû être ravitaillés pendant plusieurs jours.



1932 : Les réseaux de JEAN MERMOZ (BOU HENNI), et de MOCTA-DOUZ ont été raccordés. Expansion de la culture du tournesol dans l'agglomération.

1933: L'œuvre de drainage n'est pas aussi avancée dans la plaine basse de l'HABRA, mais le centre primeuriste de MOCTA-DOUZ est un jalon planté à la lisière de terres appelées à la même prospérité agricole que les marais de l'ancienne. La « Société de l'HABRA et de la MACTA » possédait 600 hectares de vignes à MOCTA-DOUZ et à Ferme Blanche, près de PERREGAUX.



Jules du Pré de SAINT-MAUR naît en Bretagne, à Saint Jouan de Guérets, le 23 septembre 1813, près de Saint-Malo, au château de Launay-Quinart, propriété de son aïeul maternel, le comte de Vigny. Son enfance s'écoule, partie au vieux manoir breton où il est né, partie au château d'Argent, en Berry, propriété de son père et berceau de la famille.



1813

1877 ORAN

Son éducation première est virile et ses études classiques à Juilly font apparaître très tôt une intelligence d'élite. Nerveux, robuste, il est bien armé pour les luttes de la vie. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Suède, la Russie, et, seul avec un guide, poussé jusqu'au cap Nord, le jeune du Pré de Saint-Maur se rend à Jérusalem par Rome et Constantinople, et visite l'Egypte. En 1844, attiré à Oran par son ami le commandant d'ILLIERS, aide de camp du général de LAMORICIERE, il vient une première fois explorer cette terre à peine conquise et suit "en amateur" à travers la province d'Oran, les troupes lancées à la poursuite d'ABD-EL-KADER. Dès lors, sa décision est irrévocable : il colonisera, non comme BUGEAUD, à l'aide d'anciens soldats, mais en attirant des amis, de braves campagnards, qui arroseront de leur sueur, quand ce ne sera pas de leur sang, cette terre rude aux planteurs.

En 1845, du Pré de SAINT-MAUR fait un nouveau voyage à Oran où la terre d'ARBAL séduit ; il s'empresse d'y solliciter une concession de 1 200 hectares environ. Alors commence toute une série de tracasseries contre celui qui a l'audace de vouloir consacrer un gros patrimoine à l'exploitation de terres en friche, contre le colon qui veut rester indépendant et tracer la route à suivre à ses compatriotes. Avant de prendre possession d'ARBAL, il épouse Clémence de LAUSSAT, d'une ancienne famille béarnaise, qui sera toute sa vie la compagne efficace et entièrement dévouée à la cause qu'il embrasse.

C'est du libre et plein consentement des deux époux que fut adressée en ces termes au roi Louis-Philippe la demande de concession d'ARBAL:

« Je ne viens pas chercher une fortune ; je viens risquer une fraction de la mienne. Pour le grand propriétaire de France, il y a en Algérie un rôle qui n'est pas sans honneur, il est digne de savoir exposer des capitaux pour rendre productive une terre arrosée du sang de tant de Français. »



2. ARBAL (Algérie) - Place du centre

En 1847, on commence la construction de la ferme ; les propriétaires n'avaient encore qu'une tente pour demeure ; en attendant que leur maison fût habitable, ils résidèrent donc dans un faubourg d'Oran où ils avaient acheté une maison à KERGENTAL.

Pour la direction d'ARBAL, Jules du Pré de SAINT-MAUR prend un collaborateur dont le nom est bien connu dans le monde des agriculteurs, Charles de THIERY.

« *La France traite Algérie en véritable marâtre* » écrit ce dernier dans une revue agricole, « *Loin d'être favorisé, le colon ne peut écouler ses produits considérés comme étrangers* ».

Cette triste situation faite au producteur, loin de décourager Jules du Pré de SAINT-MAUR, excite au contraire son ardeur. Il présente au ministère un travail sérieux tendant à obtenir une révision des tarifs douaniers, en même temps qu'il accepte de faire en Algérie d'importants essais de culture industrielle, lourde tâche qui incombait au gouvernement. En 1849, le choléra fait de grands ravages dans la province. Jules du Pré de SAINT-MAUR est à son poste, à ARBAL, au chevet de ses ouvriers atteints par le terrible fléau. Madame de SAINT-MAUR se dévoue auprès des malades jusqu'au jour où elle contracte le mal dont elle se remettra non sans peine.



En 1850, du Pré sollicite au ministère une augmentation de concession pour mettre en valeur des terres improductives. Favorablement accueillie à Paris, cette demande, bien fondée pourtant, rencontre au bureau arabe d'Oran d'implacables adversaires. Il faut préciser que les bureaux arabes, définitivement constitués depuis 1844, s'opposaient au parti colonisateur, où milite sans trêve Jules du Pré de SAINT-MAUR. Ses discours à la chambre consultative d'agriculture comme au conseil général d'Oran, qu'il a l'honneur de présider jusqu'en 1868, ainsi qu'au Conseil supérieur du gouvernement de l'Algérie, dont il est le vice-président, développent la thèse selon laquelle « *la terre est refusée aux colons. La terre manque aux bras français, non les bras à la terre !* »

La question des concessions, petites oasis au milieu d'une solitude immense, se complique bientôt de la question des eaux. Au début de 1863, Jules du Pré de SAINT-MAUR fait creuser à ses frais, à ARBAL, un vaste barrage réservoir pour utiliser les eaux de pluie, comme aussi celles des torrents voisins. Dès lors, s'appuyant sur sa propre expérience, il demande que l'Etat s'associe aux travaux de ce genre en faveur des centres de colonisation.

Le général DELIGNY repousse de toutes ses forces un projet de barrage pour la plaine de l'HABRA. Jules du Pré réduit à néant les objections du général. Vains efforts ! Le parti pris l'emporte. Heureusement l'énergie de Jules du Pré de SAINT-MAUR est invincible. Battu devant le conseil général, il crée une société pour l'acquisition de la mise en culture des plaines de l'HABRA et de la Macta. *L'Echo d'Oran* relaie son vibrant appel. L'autorité militaire se prétend injurieusement visée. Jules du Pré de SAINT-MAUR est traduit en police correctionnelle ainsi que son courageux imprimeur Adolphe PERRIER. Jules plaide lui-même sa cause, qui est, dit-il, celle de tous les colons, ses frères. Justice lui est rendue et la colonie fait une véritable ovation à son vaillant champion.

On donnera son nom à l'agglomération d'ARBAL qui deviendra le village de SAINT-MAUR. On associa à cet acte le nom de son épouse. Ce n'était pas seulement sur le champ de bataille que le chef songeait à ses troupes. A Paris, où des devoirs de famille le ramenaient souvent, Jules du Pré de SAINT-MAUR, quoique peu solliciteur de sa nature, ne cessait, en faveur de sa chère Algérie, de dire à tous « *quiconque fera quoi que ce soit pour l'Algérie, je dirai toujours merci !* ».

Même au milieu de ses luttes ardentes, Jules du Pré de SAINT-MAUR n'oublie pas son rôle d'initiateur agricole. Le tabac, la garance, le lin, la cochenille, le coton, sont successivement introduits à ARBAL au prix de grands

sacrifices ; ses bergeries comptent bientôt de nombreux Mérinos ; les porcheries abritent de beaux animaux de race anglaise, on élève des chevaux percherons pour les besoins de l'agriculture, les poules de la Flèche remplacent leurs congénères indigènes.



Plaine de l'HABRA

Une banque agricole est fondée dans la province pour délivrer les colons des prêts usuraires. Les entraves de la législation financière en ajournent les précieux résultats, mais la voie est ouverte.

Parmi les travaux en faveur de l'Algérie, mentionnons la part active prise par Jules du Pré de SAINT-MAUR à la formation des compagnies de chemins de fer.

Enfin, aux heures douloureuses de la guerre de 1870, au siège de Paris, et bien qu'il ait dépassé l'âge requis, nous le retrouvons sous l'uniforme militaire dans les rangs du 6^{ème} bataillon de la garde nationale, aux côtés de son fils.

Après une vie si admirablement remplie, Jules du Pré de SAINT-MAUR s'éteint à Oran le 14 octobre 1877. Ses funérailles sont imposantes. En 1930, un juste hommage est rendu à ce grand pionnier de l'Algérie aux côtés de ses illustres compagnons, BORELY LA SAPIE, DE TONNAC, de VIALAR, sans oublier BUGEAUD et LAMORICIERE, dans le groupe central du monument commémoratif de la colonisation française en Algérie à Boufarik. Après sa mort, son épouse continue à diriger l'exploitation de ses biens, mais ses forces la trahissent. Elle décède en 1885 en laissant six enfants.

Jules du Pré de SAINT-MAUR fut un colon dans toute l'acception du terme, appartenant à cette pléiade de laborieux "*gentilshommes*" qui ont conquis en Algérie leurs plus beaux quartiers de noblesse par un courage à toute épreuve, une énergie, une virilité, digne souvent d'un meilleur sort.



Parmi les autres productions, l'artichaut occupe une place prépondérante à MOCTA-DOUZ.

1939 : MOCTA DOUZ = 1 401 habitants

1951 : Un essai effectué sur coton Karnak à MOCTA-DOUZ a permis d'enregistrer une levée légèrement plus précoce sur la parcelle traitée (3 jours). Les « cotonneraies » de PERREGAUX- JEAN MERMOZ (BOU HENNI) - MOCTA DOUZ évalue la récolte à 6-8 quintaux.

1956 : La commune reste dans le département d'Oran.

1959 : Agrumes - Oliviers – Cyprès- Clémentiniers MONREAL Pépinières à MOCTA-DOUZ.

La clémentine fut inventée par le Père Clément en Algérie. A Perrégaux la *Clémentine MONREAL* a été prospectée



par le perrégaulois Vincent MONREAL en 1940.

Vincent MONREAL

- Auteur Luc TRICOU -

Vincent MONREAL est né à RELIZANE en 1906. Après de solides études à l'issue desquelles il obtiendra son diplôme d'études commerciales, il effectue son service militaire. En 1931, il épouse Marie VUIDES dont le père possédait des propriétés à PERREGAUX. Ils auront trois enfants.



Le décès accidentel de son beau-père l'obligea à s'installer dans cette localité. En grande partie car celui-ci était très endetté. Avec beaucoup de courage, d'énergie et d'intelligence, Vincent réussit à redresser la situation de la propriété familiale.

Rappelons que si la vigne en Algérie connut un développement fulgurant, elle fut peu à peu remplacée, en raison des grandes crises viticoles, dans les plaines de RELIZANE, ORLEANSVILLE, MITIDJA, SOUMMAM et MISSERGHIN, au fur et à mesure de l'extension des ressources hydrauliques, par le verger d'agrumes. Celui-ci se composait, vers 1940, de diverses variétés d'orangers qui occupaient la majorité des surfaces cultivées et d'un petit pourcentage de citronniers, mandariniers, de quelques pomélos et de clémentiniers.

La clémentine, variété de mandarine sans pépins, provenait d'une hybridation de mandarinier et de bigaradier. Celle-ci fut réalisée par un moine, le frère CLEMENT (Vital RODIER pour l'état-civil) qui œuvrait avec un autre moine, le frère Marie-Elie, dans le couvent du Bon Pasteur de la congrégation des Frères de l'Annonciation à MISSERGHIN. Ils avaient tous deux la charge du verger qui ceinturait les bâtiments. Cette nouvelle espèce de fruit fut tout naturellement dénommée "*clémentine*". Le frère Marie-Elie, pour sa part, se spécialisa dans la fabrication de la liqueur de mandarine.

La culture de la clémentine se développa à partir de 1892, mais elle avait deux défauts majeurs pour un agriculteur soucieux de rentabiliser son exploitation : son calibre, trop souvent inférieur aux normes commerciales, et l'irrégularité de sa production. Aussi, lorsque Vincent MONREAL, grâce à son esprit aigu d'observation et son intelligence, découvrit dans un vieux verger abandonné, un arbre chargé de belles et grosses clémentines, douces à souhait, il mit aussitôt à profit sa découverte et s'attacha à réaliser, sur une grande échelle, une culture de clémentiniers beaucoup plus rationnelle. Bientôt la clémentine MONREAL fera fureur sur les marchés d'exportation de primeurs. Très appréciée des consommateurs, cette culture se révéla très rentable pour les agrumiculteurs. On peut dire que, très rapidement, les trois quarts de la production mondiale provenaient de l'Afrique du Nord, dont 600.000 quintaux d'Algérie, plus que de l'Italie et de l'Espagne.

Certains se seraient contentés d'une telle réussite, mais c'était mal connaître Vincent MONREAL. Elu, par ses pairs, président des producteurs d'agrumes d'Oranie, et Vice-président de l'Union d'Algérie, il va réaliser à PERREGAUX,

la commune d'Algérie possédant la plus grande surface d'agrumes, une usine pour traiter les jus de fruits et légumes et plus particulièrement d'oranges, la SCAP Fruits.



Parallèlement, Vincent MONREAL était un sportif accompli, champion d'athlétisme, féru de boxe et de football. Il aidait bien souvent, financièrement, les clubs de la région. Pour couronner son œuvre, il créa à Oran, avec l'aide de ses collaborateurs DEHARO et GINER, un stade qui portera son nom, digne de la métropole de l'ouest algérien: deux tribunes pour recevoir 11.500 spectateurs assis, une salle des fêtes de 600 mètres carrés avec bar et cuisines. Ce sera, pour l'époque, un géant!

Après son rapatriement, il choisira Nîmes pour se réinstaller. Il continuera à se dévouer, tant dans les organisations agricoles que dans les clubs sportifs.

Il sera emporté par une crise cardiaque en 1979. Il était titulaire du Mérite agricole et de la médaille d'or de l'éducation physique et des sports.

ETAT-CIVIL :

-Quelques Mariages célébrés avant 1905 :

(1886) BOJ Vicente/ANDREU Maria -(1879) CAMBE Jean/CARCAGNO Maria -(1879) CASSAN Philippe/ALBERT Louise -(1898) CAYETANO Joaquin/GRAU Maria -(1879) CHAFFAL Henri/ALBERT Jeanniton -(1890) DECOSTER François/RUIS Vicenta - (1878) FERRANDEZ Pédro/TENDERO Maria -(1874) LEROUX Adolphe/NICOLAS DITE ESTRAC Marie -(1894) MARCO Antonio /RODRIGUEZ Marie -(1902) MARION Henri/CASSAN Cécile -(1895) MONTEIL Alphonse/ROUSSEL Marguerite -(1885) MORIN Daniel/RUIS Ramona -(1881) ORTIZ Sévérino/GONZALEZ Pépa -(1902) PAREJA Francisco/RODRIGUEZ Juana -(1874) PAYAN Achille/ALBERT Lucie -(1881) PEREZ Juan/ANDREU Maria -(1883) ROSE Louis/FOREST Thérèse -(1903) ROUBY Joseph/FERRANDEZ Maria de la Asunsion -(1896) RUIS Joseph/FERRANDEZ Maria de la Asunsion -(1903) RUIZ Joseph/GARCIA Maria -(1902) RUIZ Louis/LOPEZ Anna Maria -(1881) SANCHEZ Augustin/CABRERA Maria -(1888) SANCHEZ Juan/RUIS Pépa -(1892) TRUCCO Joseph/PASCUAL Maria -

-Quelques Naissances survenues avant 1905 :

1871 : MORIN Joseph - MORIN Joséphine - SANCHEZ François -
1872 : PAYAN Albert -SIMON Eugénie
1873 : RUIZ Maria - SIMON Alfonse
1874 : PAYAN Lucie -MORIN Frédéric -
1875 : PAYAN Léonie - PAYAN Lucie, Adèle -
1877 : PAYAN Jacques -
1878 : CASSAN Louise - GOMEZ Santiago - MORIN Louis -
1879 : PAYAN Lucien -PEDRO Angélo -SANCHEZ François -SANCHEZ Louis -SANCHEZ Vicente -TENDERO Miguel
1880 : CASSAN Jeanne -FABRE André - FERRANDES Manuel - MACIA Rita - MEDINA Marie -MORIN Louis -
1881 : CAMBE Pierre - GARCIA Quarim - MEDINA Juan -
1882 : PERES Juan -
1883 : CASSAN Félix -JORRO Françoise - MACIA Marie - MORIN Clotilde -

1884 : CASSAN Cécile -
 1885 : PEREZ Antoine -
 1886 : CASSAN Adèle -
 1887 : MORIN Daniel -
 1888 : MORIN Louise -PEREZ Louis -
 1889 : CASSAN Philippe - GOMEZ Etienne - MARTIN Etienne -SANCHEZ Augustin -
 1890 : MORIN Joseph
 1891 : CASSAN Adèle - BRUNEAU Renée -MORIN Joseph
 1892 : BRUNEAU Paul -SANCHEZ Joseph -
 1893 : DIEGO Gabriella - MORIN Louise -SANCHEZ Joséphine -TRUCCO Maria -
 1894 : BOYER Henri -
 1895 : TRUCCO Joseph -
 1896 : MONTEIL Alphonse -MORIN Maurice -SANCHEZ Jean -
 1897 : GALIANA Cosmes -RODRIGUEZ Anna -RUIS Ramona -
 1898 : MORIN Ferdinand -
 1900 : CAYETANO FERRER Isabella -MORIN Henri - PEREZ Christophe - PEREZ Maléna -PEREZ Thérésa -RODRIGUEZ Alexandre
 -RUIS Josépha -SANCHEZ Marie -
 1901 : TRUCCO Philibert -
 1902 : LLORET Jean-Baptiste -PEREZ Marie -RODRIGUEZ Antoine -RUIZ Andres -RUIZ Joseph -
 1903 : PAREJA Alfonsa -
 1904 : RODRIGUEZ Maria -

DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un département français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.



Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux beyliks de l'État d'ALGER récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ORAN fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'ALGER, lui-même à l'Ouest de celui de CONSTANTINE.

Les provinces d'Algérie furent totalement départementalisées au début de la 3^e république, et le département d'ORAN couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI BEL ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important territoire de commandement sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur

des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'Oran se limitait à ce qui est aujourd'hui le nord-ouest de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le département d'ORAN de ses régions périphériques créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MOSTAGANEM, le département de TIARET et le département de TLEMCEM. Une dernière modification territoriale intervint le 17 août 1958 avec la création du département de SAÏDA à partir des départements de TIARET, ORAN et SAOURA qui rétrocéda les hauts plateaux du Sud-Oranais.

Le nouveau département d'ORAN couvrait alors 16 438 km², était peuplé de 851 190 habitants, et possédait quatre sous-préfectures : AÏN TEMOUCHENT, PERREGAUX, SIDI BEL ABBES et TELAGH.

L'Oranais a porté le numéro de département français 92 de 1941 à 1957 puis le 9 G.



L'arrondissement de PERREGAUX comprenait 12 localités :
AÏN EL AFFEURD – DJENIEN MESKINE – JEAN MERMOZ – LA FERME BLANCHE – MARECHAL LECLERC –
MOCTA DOUZ – NOUVION – PERREGAUX – PORT AUX POULES – SAHOURIA – SAINT DENIS DU SIG –
SAINT LUCIEN -

🇫🇷 MONUMENT AUX MORTS 🇫🇷

Le relevé n°57158 de la commune de MOCTA-DOUZ mentionne **2 noms de soldats** « **Morts pour la France** » au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

🇫🇷 SANCHEZ Jean (1916) - TELI LATI Abdelkader Ould Mostéfa (1918) - 🇫🇷

EPILOGUE MOCTA DOUZ

De nos jours = 9 105 habitants

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://www.mekerra.fr/images/ouvrages-algerie/situation-dept-oran-1879.pdf>

<http://sigoise.free.fr/spip/spip.php?article14>

http://jubilotheque.upmc.fr/fonds-geolreg/GC_000002_002/document.pdf?name=GC_000002_002_pdf.pdf

<http://www.cdha.fr/la-vie-mouvementee-dun-grand-equipement-le-barrage-de-perregaux>

http://alger-roi.fr/Alger/perregaux/textes/1_perregaux_pn22.htm

<http://perregaux-mohammadia.e-monsite.com/pages/mocta-douz/>

http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog07_Maur.htm

http://www.memoireafriquedunord.net/biog/biog10_Monreal.htm

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO